

## **SEMINAIRE**

### **SANTE MENTALE ET LOGEMENT SOCIAL** **Les leviers organisationnels et partenariaux** **pour sortir de l'impasse**

**14-15 février 2013**

NOVOTEL LA DEFENSE  
**2 Bd de Neuilly 92 081 LA DEFENSE**  
Métro : Ligne 1 Esplanade de La Défense  
RER A La Défense  
Tel : 01 41 45 23 23

**Contact :**

**Victoria ESTEBAN**

**Tel : 01.40.75.79.04 Fax : 01.40.75.04.21**

**[v.esteban.afpols@union-habitat.org](mailto:v.esteban.afpols@union-habitat.org)**

## Enjeux du séminaire

Les experts de la psychiatrie et du social\* vous le diront : la recrudescence des phénomènes d'agressivité, de harcèlement, d'isolement et plus largement des troubles de voisinage est étroitement liée à l'aggravation de la précarité des locataires. Ce qui ne va pas sans interroger les bailleurs sociaux, dans un contexte de fragilisation sociale et économique croissante des ménages et de fermeture concomitante des lits d'hôpitaux.

En première ligne, les personnels de proximité expriment de plus en plus souvent leur mal être face à des comportements symptomatiques de troubles psychiques. Pour les organismes HLM, il devient essentiel de mettre en place des processus qui sécurisent les personnels et apportent des réponses aux situations de souffrance psychosociale identifiées sur le terrain.

Sur certains territoires, des bailleurs se sont emparés de cette question, recherchant les moyens de collaborer avec le secteur de la psychiatrie. Comment mettre en place un réseau local de santé mentale ? Les troubles psychiatriques et les souffrances psychosociales demandent-elles le même niveau d'intervention ?

Comment préserver et outiller ses équipes, limiter les risques pour les locataires et leur environnement ?

La réponse la mieux adaptée et la plus légitime se construit à la croisée d'une montée en compétences des personnels, de la mobilisation du réseau partenarial local et de la recherche de solutions innovantes.

L'ambition de ce séminaire est d'interroger des pratiques d'organismes, des réseaux locaux et des dires d'experts pour identifier les options organisationnelles, partenariales et locatives à mettre en place afin de répondre aux problématiques de santé mentale.

*\* Voir les recherches menées par l'Observatoire National Des pratiques en Santé Mentale et Précarité [www.orspere.fr/](http://www.orspere.fr/)*

## Objectifs

**Ce séminaire s'adresse aux directeurs de la gestion locative et de la proximité ainsi qu'aux responsables d'agence et aux acteurs de la fonction sociale. Il se fixe les objectifs suivants :**

- Définir précisément les notions de santé mentale, troubles psychiques et souffrance psychosociale
- Identifier les principaux dispositifs publics sur lesquels peuvent s'appuyer les bailleurs sociaux ; Comprendre la cartographie des acteurs pour actionner les bons relais
- Repérer les principes de fonctionnement d'un réseau santé mentale porté par la collectivité
- Rechercher des modalités d'organisation interne (process, transversalité, fonctions dédiées...) susceptibles de prendre en compte la souffrance psychosociale
- Sécuriser les équipes de proximité en leur donnant accès à des dispositifs, des outils et des lieux d'échanges
- Interroger la gestion des situations de crise (syndrome de Diogène par exemple) et l'hospitalisation à la demande d'un tiers.

## Jeudi 14 Février

---

**08h45**      **Accueil des participants**

**09h15**      **Introduction**

Présentation du séminaire

*Laurine BOST BADACHE, Consultante, Département Séminaire Afpols*

**09h30**      **Les « Invités au Festin » : Parier sur le traitement des personnes atteintes de problèmes psychiques dans la Cité et non à l'hôpital**

Restituer les personnes dans leur citoyenneté par de nouvelles formes de logement et d'accompagnement qui s'appuient sur le potentiel soignant de chaque malade et du collectif.

*Marie-Noëlle Besançon, Présidente de l'association Les Invités au Festin, psychiatre*

**10h15**      **Mettre les maux en mots : clarifier la notion de santé mentale et les enjeux pour les bailleurs sociaux**

**a) Éléments de définition : qu'est-ce que la santé mentale ? Quand parle-t-on de souffrance psychosociale ?**

- Les souffrances psychiques générées par l'aggravation de la précarité et leur traduction comportementale
- Les maladies psychiques relevant de la psychiatrie
- Description des dispositifs de santé mentale et de leurs principaux enjeux : comprendre la cartographie des acteurs pour actionner les bons relais.

*Pauline RHENTER, chargée de recherche à la fédération régionale de santé mentale du Nord-Pas-de-Calais*

**10h45**      **Pause**

**b) Travaux en sous-groupes : identifier les difficultés de gestion liées aux problématiques de santé mentale**

- Les situations qui alertent / mettent les personnels du bailleur en difficulté
- L'expression du sentiment d'impuissance : ce que disent les gardiens, les chargés de clientèle...
- Les situations qui se dénouent : capitalisation de bonnes pratiques.

**12h00**      **c) Débat avec la salle. Troubles psychiques dans le logement social : place et rôle du bailleur social**

- Comment adapter le métier de gestionnaire locatif ?
- Les bailleurs sociaux sont-ils amenés à porter de nouvelles formes d'accompagnement sur les territoires ?
- Quelle est la limite d'intervention du bailleur ?
- Premières pistes d'action.

*Pauline RHENTER, chargée de recherche à la fédération régionale de santé mentale du Nord-Pas-de-Calais*

*Juliette FURET, Responsable du Département Politiques Sociales, Union Sociale pour l'Habitat*

**12h45**

**Déjeuner**

**14h00**

**Quand le bailleur social devient membre à part entière d'un réseau santé mentale local**

- Des rencontres partenariales et un « guide santé mentale » pour renforcer l'interconnaissance des réseaux
- Une organisation pluridisciplinaire rassemblant psychiatrie, logement social, associations d'insertion, associations d'usagers, collectivités
- Zoom sur les « points de secteurs » : descriptif des outils et leviers d'intervention (diagnostic par les équipes bailleur, fiches de liaison, formation...)
- Place et rôle de Nantes Habitat dans le dispositif : évolution du positionnement des équipes, outils et process mobilisés. Comment faire accéder une personne aux soins quand celle-ci n'est pas connue des services de l'hôpital ?

*Patricia SARAUX-SALAUN, Directrice et Corinne LAMBERT, chargée de projet en Santé Mentale, Direction de la santé publique, Ville de Nantes*

*Jean-Yves PELLEGRY, chef de projet vie collective et sociale, Nantes Habitat*

**15h15**

**Isolement des personnes âgées, syndrome d'encombrement des logements, troubles de voisinage et impayés lourds : mobiliser les partenaires pour apporter une réponse globale à la souffrance psychosociale des locataires**

*Jean-Yves PELLEGRY, chef de projet vie collective et sociale, Nantes Habitat*

**15h45**

**Pause**

**16h00**

**Gérer les troubles de l'habitat par une organisation dédiée :  
Etudes de cas**

- Se saisir des situations de souffrances psychiques à l'origine de difficultés de gestion (harcèlement à l'accueil, impayés, problèmes de mutation, troubles de voisinage...)
- La réponse organisationnelle apportée par Aiguillon Construction : création d'un service Etudes Sociales en charge de l'appui aux équipes, de la gestion des situations complexes et de la construction du partenariat.
- Une action transversale mobilisant l'ensemble des services (service animations sociales, contentieux...).
- Débat : de quelles compétences les bailleurs sociaux ont-ils besoin pour maintenir dans le logement des locataires souffrant de troubles psychiques ?

*Pierre Ulliac, Directeur Général adjoint Aiguillon Construction*

*Valérie Léger, psychologue clinicienne, équipe Etudes Sociales, Aiguillon Construction*

**17h00**

**Des appartements dédiés à des publics en souffrance psychique :  
sécuriser les locataires et le bailleur**

- Le projet : modalités de partenariat avec l'hôpital et fonctionnement
- L'accompagnement des personnes et la gestion des situations de crise

*Olivier RIGAULT, Directeur Général AMLI - Présence Habitat, réseau Batigère*

**18h00**

**Clôture de la journée**

## Vendredi 15 février

---

**8h15**      **Accueil et inscription aux ateliers**

**8h30**      **Le syndrome de Diogène, quel positionnement et possibilité d'intervention du bailleur social**

- Rappel de la clinique : identification des symptômes et ampleur du phénomène
- Point juridique : explication des principaux textes
- Vers une méthodologie d'intervention pour les bailleurs
  - Préconisations pratiques pour des modalités d'intervention et d'accompagnement (mobilisation des personnels de proximité, fiche clinique, projet de courrier au procureur...)
  - Négocier l'entrée dans le logement et son désencombrement par le locataire
  - Déclencher une expertise psychiatrique
- La légitimité du bailleur pour intervenir et ses limites

*Christophe Perrot, Huissier de justice et psychanalyste*

**10h00**      **PAUSE**

**10h15**      **ATELIERS**

**ATELIER 1 :**

**La gestion des situations de crise et l'hospitalisation à la demande d'un tiers**

L'objectif de l'atelier est de faire produire par les participants des exemples d'outils et de procédures à mettre en œuvre pour la gestion des situations de crise :

- Les réponses potentiellement apportées par la psychiatrie en cas de crise, les réseaux à mobiliser ;
- L'hospitalisation à la demande d'un tiers :
  - Conditions et modalités de sollicitation par l'organisme ;
  - Le rôle de suivi de la personne ;
  - La relation avec les partenaires ;
  - Préparer la sortie d'hospitalisation.

*Annie JOARY, formatrice Afpols*

## **ATELIER 2 : Répondre à la souffrance psychosociale, quelles actions le bailleur peut-il porter ?**

Agressivité, harcèlement des équipes, impayés lourds, repli... autant de situations qui ne relèvent pas strictement de la psychiatrie mais qui sont l'expression d'une souffrance psychosociale.

L'objectif de l'atelier sera :

- d'identifier des pistes d'action (quels projets ?)
- d'interroger les transversalités internes (quels acteurs)
- d'envisager des partenariats à mettre en place ainsi que les dispositifs d'aide à mobiliser.

*Laurine BOST-BADACHE, Consultante Afpols*

## **ATELIER 3 : Apporter une réponse à l'usure professionnelle des personnels de proximité.**

Les groupes d'analyse de pratiques : une plus-value pour aider les équipes à coproduire des solutions collectives et capitaliser les acquis.

Cet atelier s'adresse aux encadrants dont les équipes sont démobilisées par les problèmes de comportement de certains locataires.

Il a pour objectif :

- d'explicitier les enjeux et objectifs des groupes d'analyse de pratique ;
- d'identifier leurs conditions de mise en œuvre et de réussite ;
- de savoir en faire un outil de management.

En ressource de cet atelier, Habitat 25 nous présentera l'expérience réalisée auprès de ses gardiens.

*Odile Banet, Responsable d'Agence, mission prévention et sécurité, Habitat 25*

*Dominique VOIRON, Consultante Afpols*

**12h30**

**Déjeuner**

**14h00**

**Synthèse des ateliers en plénière**

**15H00**

**Quand le logement devient un outil de rétablissement et de réintégration sociale pour les grands exclus**

Présentation du programme « un chez soi d'abord »

Un dispositif d'accompagnement qui repose :

- sur un partenariat avec des propriétaires (dont des bailleurs sociaux), des associations d'insertion
- un suivi intensif par une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, médecin, travailleur social, travailleur pair...)
- un logement choisi par la personne, sans engagement de soin préalable
- une mesure du coût-efficacité de l'expérimentation en regard des dispositifs publics déjà mis en œuvre (hébergement, hôpital, prison...).

*Docteur Pascale ESTECAHANDY, coordonatrice nationale du programme Association d'insertion PACT*

*Un représentant bailleur social ayant mis en œuvre l'expérimentation*

**16h00**

**Clôture**

## Bulletin d'inscription

### Séminaire SANTE MENTALE ET LOGEMENT SOCIAL

14 et 15 février 2013

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

Signature :

**Tarifs : 1480 €** hors hébergement et repas du soir

Cotisation de l'organisme à l'AFPOLS obligatoire.

**Bulletin à retourner à Victoria ESTEBAN**  
**AFPOLS, 2 rue Lord Byron, 75 008 PARIS, Tel : 01.40.75.79.04 Fax : 01.40.75.04.21**

[v.esteban.afpols@union-habitat.org](mailto:v.esteban.afpols@union-habitat.org)